

Crots Avenir

Journal d'informations communales

Été 2021 - N°39



P8 - VIE COMMUNALE
Péage de la route de la Melzeratte



P9 - VIE COMMUNALE
Vide grenier



P18 - INSOLITE
La traversée des anges



SOMMAIRE

P3	LE MOT DU MAIRE
P4	JEUNESSE
P5 › 6	ASSOCIATIONS
P7 › 11	VIE COMMUNALE
P12 › 14	ENVIRONNEMENT
P15	MÉDIATHÈQUE ET MUSÉE
P16 › 17	INFORMATIONS CITOYENNES
P18	PAGE INSOLITE
P19	CONSEIL MUNICIPAL MOT DES ÉLUS
P20	CROTS ET SES FESTIVITÉS

Édition : Mairie de Crots : 04 92 43 13 05
Graphisme & print : Caly Graff 06 33 63 75 80

ACCUEIL MUTUALISÉ

		Mairie Bureau du tourisme	Agence Postale	Médiathèque
Lundi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Mardi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	16h30-18h <small>hors vacances scolaires</small>
Mercredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	15h-17h
Jeudi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	Fermée
Vendredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	Matin	Fermée	9h30 - 12h	9h30 - 12h

INFOS CROTS

MAIRIE

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
www.crots.fr - Email : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

BUREAU DU TOURISME

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DE CROTS

Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

LES ENCOMBRANTS

Le 1^{er} mardi du mois sur inscription (limité à 2 objets)
auprès de la Mairie. Collecte stoppée de novembre à mars.

DÉCHÈTERIE DE L'EMBRUNAIS

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 76 27
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le dimanche de 9h à 12h

GARE SNCF D'EMBRUN

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23
Tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h10

MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE

Chemin du Barry - 05200 CROTS - 04 92 52 27 52
Accueil : Octobre à mai les jeudis, pendant les va-
cances scolaires de 14h00 à 17h00.

Juillet et août du lundi au samedi de 15h à 18h.
Juin et septembre les lundis et jeudis de 15 à 18h
Tarifs : Adultes 5 € / Enfants - de 16 ans Gratuit
Groupes dès 10 personnes 2€ / +dégustation 3€.

LE MOT DU MAIRE



Jean-Pierre GANDOIS



DÉCOUVERTE & ÉCHANGES

AVEC LE PARC NATIONAL DES ECRINS

Malgré un début d'année compliqué et un rythme un peu décousu, nous avons eu la chance d'intervenir à plusieurs reprises à l'école du village avec trois classes différentes.

Une belle occasion de rencontrer les élèves de CP pour découvrir les empreintes d'animaux et leurs cornes, l'envergure des grands rapaces ou encore les activités humaines qui structurent le paysage. Les MS-GS quant à eux ont pu commencer à appréhender le monde des invertébrés à travers des jeux et manipulations de toutes sortes. Une première sortie fructueuse, non loin de l'école, nous a permis d'observer de plus près une partie du cycle de reproduction des hérons. Ces bons moments de découvertes et d'échanges se termineront en montagne à la recherche de l'aigle royal ! Les enfants de CM1-CM2 iront eux aussi en randonnée dans le parc pour mettre en pratique leurs connaissances autour des oiseaux de montagne et des missions du parc national des Ecrins.

› Claire Bazoge - Garde monitrice - Parc National des Ecrins



ECOLE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A l'occasion des Journées pour la Protection des Espèces Sauvages et de l'Environnement, les élèves de CE2 et CM1, de l'école de Crots, ont participé à 3 ateliers proposant différentes thématiques :

- « **traces et indices** » avec Mireille Coulon du Parc National des Ecrins,
- « **les hirondelles** » avec Jean-Paul Coulomb de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
- et « **les arbres** » avec Christophe Bernard de l'Office National des Forêts.



Les élèves ont pu également apprécier l'exposition de photo nature donnée par 7 photographes.



ASPEC

RÉHABILITATION DU CHEMIN HISTORIQUE RELIANT LE VILLAGE DE CROTS AU HAMEAU DES GENDRES À LA MONTAGNE

Nos anciens l'empruntaient avant qu'une route carrossable soit aménagée entre le village et les hauteurs de Crots. Tombé peu à peu en désuétude car mal adapté aux usages agricoles modernes il a repris vie avec le développement des pratiques de randonnées pédestres ou à vélo. Consciente de son intérêt patrimonial et historique, l'association ASPEC a engagé une démarche auprès de la commune et de la communauté de communes en vue de réaliser les travaux lourds sur certains tronçons et la signalétique qui dépassent nos capacités : ils ne pourront intervenir avant 2022. L'ASPEC a entrepris des actions d'élagages et de maîtrise des écoulements en 2020 qui se poursuivront durant l'été 2021 avec le concours de tous nos bénévoles, ainsi que le balisage initié depuis peu, à partir du point culminant de la Montagne jusqu'au village, selon les principes retenus par la FFPR. Ainsi, cet itinéraire devrait pouvoir à terme, être emprunté en toute sécurité par les randonneurs.

L'ECURIE DES VIEILLES JOYEUSES DE CROTS

Après le confinement, suivi d'un mois de mai à la météo capricieuse, c'est enfin reparti ! L'Ecurie des Vieilles Joyeuses de Crots a tenu son Assemblée Générale le 6 juin.

Elle s'est déroulée salle du camping de la plage de Crots. Cela a été l'occasion de présenter le détail de l'Agenda 2021, qui se concentre sur les mois de juin à novembre.

Au programme, 2 expos dont celle de la fête de Crots, plage de Chanterenne le 25 juillet.

L'agenda comporte aussi de nombreuses sorties conviviales vers des destinations sur nos routes alpines : Queyras, Valgaudemar, l'Italie, l'Embrunais, toujours à la découverte de curiosités remarquables de la Région.

La saison se terminera par une visite au salon Epoqu'auto de Lyon.

› Le bureau EVJC



AMICALE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE



Bonjour à tous,

La vie reprend petit à petit son cours normal, et l'amicale en fait de même! Nos réunions mensuelles vont pouvoir reprendre, la prochaine aura lieu le 28 août. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Nous préparons actuellement une exposition sur le thème de : « **L'écriture et la correspondance** » qui devrait avoir lieu au mois d'octobre.

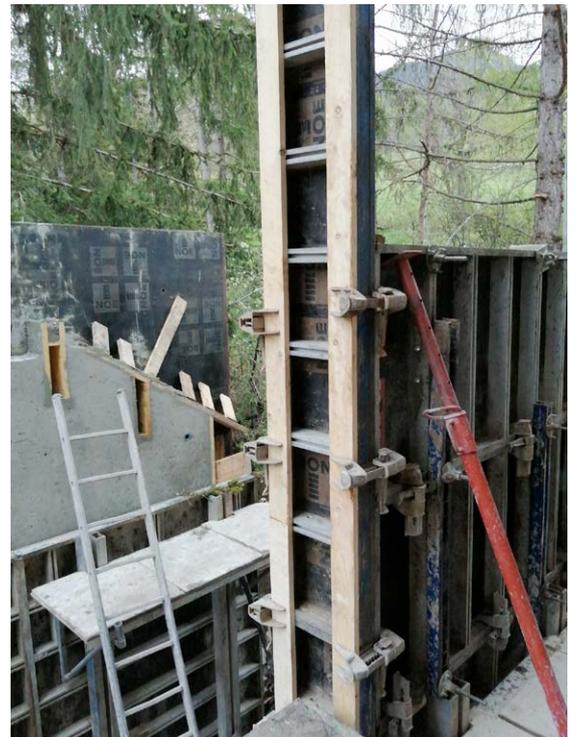
› Amicalement, Le bureau



RÉNOVATION DE LA MAISON SERRES

Acquise en 2011 avec son parc attenant à la mairie sur lequel a été érigé l'Espace Morgon et la micro crèche, la Maison Serres fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation afin d'y installer des locaux professionnels.

En effet, le bâtiment est situé au centre du village, à côté de la mairie, de la micro-crèche, à proximité des commerces, il dispose également d'un parking. Par ailleurs, une demande conséquente dans ce type de locaux a poussé la municipalité à opter pour cet aménagement. 3 plateaux seront proposés à la location : un premier étage composé de 3 bureaux indépendants, un 2^{ème} plateau qui est déjà réservé et un troisième étage pour un grand bureau partagé. Les travaux sont répartis en 13 lots attribués à 11 entreprises, supervisées par l'architecte Christophe Zerillo et le bureau de contrôle Véritas pour une livraison prévue en fin d'année.



CAMPING MUNICIPAL : RÉFECTION DU BLOC SANITAIRE 3

Après l'acquisition de 6 pods l'année dernière afin de diversifier l'offre et attirer une clientèle avec ces habitats insolites, la commune poursuit son investissement au camping municipal avec la rénovation du troisième bloc sanitaire. Les employés communaux ont cassé les cloisons en briques et ouvert l'espace afin d'installer des parois et cloisons en stratifié, de nouveaux lavabos et toilettes, fournis par une entreprise spécialisée en hôtellerie de plein air. Côté vaisselle et linge, les bacs ont été changés et la commune en profite pour rajouter des cumulus afin de proposer un point d'eau chaude à tous les bacs au lieu d'un seul pour la partie vaisselle. La même chose est réalisée au premier sanitaire. Un point incontournable pour une montée en gamme progressive.



➤ La commune a fait appel à des entreprises locales pour le sol, les raccords plomberie, la pose de cumulus et l'installation de nouveaux luminaires, pour un coût total d'environ 60 000€ HT.



CAMPING MUNICIPAL : SIGNALÉTIQUE

Cette année également, une signalétique a été commandée et mise en place par les employés communaux. Cela permettra d'avoir une meilleure lisibilité et un meilleur accueil de la clientèle.



RESTAURATION DE L'ABRI DU MELEZE MEDIEVAL

La commune a mandaté l'association Le Gabion, qui avait construit l'abri, pour assurer la réfection des bois debouts et des bois cordés, afin de pouvoir recevoir le public en toute sécurité et pérenniser l'édifice.



EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU

A fin de pouvoir alimenter de façon satisfaisante au niveau du débit de futures constructions en bout du hameau de Picomtal, les agents communaux ont réalisé en régie une extension du réseau par la route du Poët.

La même opération a été conduite au Villaret, cette fois en résolvant une incohérence dans le réseau. Ainsi le Villaret a été maillé avec l'adduction d'eau potable du Forest et un poteau incendie a été ajouté.



FLEURISSEMENT

Un bel effort a été fait par les employés communaux pour le fleurissement de la commune avec pour nouveautés cette année, le parvis de l'église et l'école.



INSTAURATION D'UN PÉAGE SUR LA ROUTE FORESTIÈRE DE LA MELZERATTE

En 2021, la commune de Crots instaure un péage sur la route forestière de la Melzeratte, qui amène au parking du Grand Clos et permet d'accéder au site du Morgon

A quoi sert ce péage :

8000 véhicules empruntent cette route forestière en juillet et août, occasionnant une dégradation plus importante de la route. Les fonds recueillis serviront à court et long terme :

- A l'entretien de la route
- A la sensibilisation à notre environnement et aux acteurs de la montagne (un dépliant et un sac poubelle vous seront remis)
- A l'amélioration des conditions d'accueil (agrandissement du parking)
- A financer l'installation de toilettes



Cette année, un glissement s'est produit suite aux fortes pluies de mai, laissant le passage accessible mais sur une seule voie durant quelques mètres.

Cette année toujours, la commune a refait faire environ 500m qui étaient fortement dégradés.

CÉRÉMONIE DES DÉPORTÉS

Malgré un contexte sanitaire encore contraignant, la cérémonie des déportés a pu se dérouler le 25 avril dernier au monument aux morts de Boscodon.

C'est avec beaucoup d'émotion que les associations de mémoire et les autorités présentes ont rendu hommage au sacrifice de tous les déportés.

Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Cette nouvelle édition, un peu particulière cette année avec le contexte sanitaire lié au COVID, a connu un franc succès.

M. le Maire a débuté la cérémonie en lisant le texte de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Mr Sarret, membre de la FNACA, a poursuivi en lisant le texte de l'UFAC.

Et c'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous avons repris tous ensemble notre hymne national.

VIDE-GRENIERS DU 23 MAI

Cette nouvelle édition, un peu particulière cette année avec le contexte sanitaire lié au COVID, a connu un franc succès. 154 exposants ont répondu présents et des milliers de visiteurs sont venus chiner, tout en respectant un protocole sanitaire strict : comptage, décomptage des visiteurs afin de respecter la jauge ; gel hydroalcoolique aux entrées sorties ; espacement de 2 mètres entre chaque exposants (ce qui a impliqué un nombre limité d'exposants) ; port du masque obligatoire. Tout le monde a joué le jeu avec le sourire. La grande disponibilité des bénévoles a permis que cette journée ensoleillée se déroule dans les meilleures conditions.





SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS



LES BIJOUX QUE J'M

Valérie de Lacotte Durbin
Les Gendres - 05200 Crots - 06 15 81 66 55
lesbijouxquejm@gmail.com
FB : @lesbijouxquejparvalerie
Insta : les_bijoux_que_jm
www.lesbijouxquejm.fr
Exposition - vente à Crots sur RDV



ORAé

Fabienne Martin - Tél. 06 62 35 53 67
Artisan d'Art bijoutière
Atelier d'art de France
Bureau Crots
Atelier Guillestre
martin.fabie@orange.fr
orae-bijoux.com

PROFESSIONNELS VOUS AURIEZ PU AVOIR UN ESPACE ICI *!"

* Des mails vous ont été envoyés...
mais n'hésitez pas à nous contacter
directement pour le prochain numéro.
CET ESPACE EST GRATUIT !

NAISSANCE

› **Eliot MANUEL** - Né le 9 janvier à Gap. Il est le fils de Marion Signoret et Joseph Manuel, domiciliés à Montmiral. Il est le petit-fils de Renée Joubert et Christian Signoret, ancien employé communal.

› **Jeanne LOPES** - Née le 15 février à Gap.

Elle est la fille de Stéphanie Rodier et Jésus Lopes domiciliés Chemin de Bellegrave.

› **Lyam FOUQUE** - Né le 24 février à Gap.

Il est le fils de Marta Silva Dos Anjos et Fabien Fouque, domiciliés aux Moulins.

› **Hélène GAUTHIER** - Née le 23 mars à Gap.

Elle est la fille de Justine et Boeuf et Julien Gauthier, domiciliés au Poët.

› **Malya LAGIER** - Née le 16 avril à Gap.

Elle est la fille de Eléa Berger et Maxime Lagier, domiciliés aux Moulins.

› **Evan MACCIO** - Né le 5 mai à Gap.

Il est le fils de Lindsay Jacques et Charly Maccio, domiciliés à Picomtal.

MARIAGE

› **Sarah ALEXANDRE et David HERMELIN** - Mariés le 29 mai. Ils sont domiciliés à la Tronche.

David est le fils de Patrick et Virginie Hermelin domiciliés à Picomtal.

DÉCÈS

› **Johanna KUCHLER** - Décédée le 16 janvier à Embrun à l'âge de 87 ans. Elle était domiciliée à Beauvillard.

› **Victor PIAZZOLA** - Décédé le 16 janvier à Marseille à l'âge de 84 ans. Il était domicilié à Marseille.

› **Adèle CRAMARO** - Décédée le 24 janvier à Laragne Montéglin à l'âge de 90 ans.

Elle était anciennement domiciliée à Vicherette.

› **Régine BROISSOIS** - Décédée le 14 février à Gap à l'âge de 82 ans.

Elle était domiciliée à Saint Sauveur. Elle était la mère de Pierre-Jean Brossois domicilié à Picomtal.

› **André MIOLLAN** - Décédé le 26 février à Aix en Provence à l'âge de 76 ans. Il était à Crots.

› **Lucie GENDRE née HODOUL** - Décédée le 18 février à Savines le Lac à l'âge de 100 ans.

Elle était domiciliée à Costossel. Elle était la maman de de Aline, Denise et André, la belle-mère de Jean-Noël Bonardi, ancien adjoint à la mairie de Crots.

› **Roger MARGAILLAN** - Décédé le 6 mars à Crots à l'âge de 90 ans. Ancien conseiller municipal.

Il était domicilié au Forest. Il était l'époux de Claudine Margaillan, le papa de Nadine Margaillan, ancienne conseillère municipale à la mairie de Crots, le frère de Maryse Leydet.

› **Michel CLIQUENNOIS** - Décédé le 8 mars à Briançon à l'âge de 91 ans.

Il était de la famille de M. et Mme Cauwel domiciliés à Picomtal.

› **Jean-Marie TOUCHE** - Décédé le 12 mars à Briançon à l'âge de 86 ans.

Il était domicilié Route de Picomtal. Il était le père de Véronique, Christine et Eric.

› **Danielle LAURENTI** - Décédée le 13 mars à Sallanches à l'âge de 69 ans.

Elle était domiciliée à Praz sur Arly.

› **Viviane D'HORDAIN née LAINE** - Décédée le 19 mars à Reims à l'âge de 93 ans.

Elle a longtemps vécu allée Joseph Roman avec son époux. Elle a animé le Club des aînés et du temps libre.

› **Mathilde MERLE née VERA** - Décédée le 26 mars à Embrun à l'âge de 83 ans. Elle était l'épouse de Michel Merle, ancien maire et la maman de Jean-Jacques et Geneviève, domiciliés à Vicherette.

› **André PICCA** - Décédé le 27 mars à Embrun à l'âge de 95 ans. Il était domicilié à Picomtal.

Ancien conseiller municipal à la mairie de Crots, il était l'époux de Thérèse Picca, grand-père de David Delagarde domicilié à Picomtal.

› **Paul ALBRAND** - Décédé le 1^{er} mai à Savines le Lac à l'âge de 84 ans.

Il était domicilié à Vicherette. Il était l'oncle de Jean-Baptiste Albrand domicilié à l'Osselin.

› **Lucienne AURRAND** - Décédée le 24 mai à Embrun à l'âge de 88 ans.

Elle était domiciliée au Bois. Elle était la sœur de Sylvain et Marie-Louise Aurrand domiciliés au Bois.

› **Nicole ALBRAND** - Décédée le 17 juin à Embrun à l'âge de 78 ans. Elle était domiciliée au Petit Poët.

Ancienne 1^{ère} adjointe, elle était l'épouse de Jean-Claude ALBRAND, la mère de Nicolas, Claude et Luc, belle-mère de Christine MICHEL, conseillère municipale.

LES MÉSANGES ENNEMIES NATURELLES DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Chaque année les cocons fleurissent et les chenilles processionnaires avec leurs poils particulièrement urticants deviennent un véritable danger (parfois mortel) pour nos chiens et chats.



Mais ces chenilles ont un prédateur naturel redoutable : la mésange.

Alors que les proies se font rares, la chenille processionnaire est, elle, bien présente!

Pour faire face à la période de froid, la mésange doit manger en grosse quantité et elle chasse encore plus en période de nidification pour nourrir les oisillons.

Les études menées démontrent une réduction significative des populations de chenille processionnaire lorsque celles-ci nichent dans ou à proximité des conifères atteints.

La commune de Crots a donc fait appel à Jean Paul Coulomb afin de lutter de manière naturelle contre ces parasites.

AINSI 4 NICHAIRES AVEC DES TROUS D'ENVOL DE TAILLE BIEN SPÉCIFIQUE (28 ET 32 MM) ONT ÉTÉ INSTALLÉS SUR LA COMMUNE :

- Près de l'espace de jeux des enfants
- À côté de l'espace pétanque
- Et 2 dans le camping municipal

INSTALLER UN NICHAIRE NE FAIT PAS TOUT !

Les oiseaux aménagent l'intérieur de façon à pouvoir pondre, couvrir, et nourrir les oisillons dans les meilleures conditions.

Les mâles apportent les matériaux (de la mousse, des brins d'herbe sèche, du crin de cheval, des poils de chien, du duvet) et c'est la femelle qui confectionne le nid douillet cf photos

Par la suite, la femelle pond entre 7 et 13 œufs, 1 à 2 fois par an, et le nourrissage dure 20 jours : de quoi vider à elle seule le nid d'hiver d'une chenille processionnaire !

Il ne reste plus qu'à souhaiter que tous ces nichaires fabriqués par Sylvain Chevalier et Nico Chassin trouvent preneurs ce printemps.



DÉBARDAGE À CHEVAL DANS LA FORÊT DOMANIALE DE BOSCODON

Il s'agit de pins noirs d'environ 120 ans présentant des signes de dépérissement et porteurs de gui. L'enlèvement de ces arbres adultes va, entre autres, mettre en lumière les semis déjà présents afin de permettre leur développement et assurer ainsi le renouvellement de l'état boisé.

L'ONF a choisi de réaliser cette coupe « en bois façonné », c'est-à-dire de faire appel à un entrepreneur de travaux forestiers pour exécuter l'abattage et le débardage des bois qui sont ensuite commercialisés par l'ONF.

L'originalité de ce chantier vient du fait que l'ONF a opté pour un « débusquage » des bois par traction animale : les bois abattus sont tirés par un cheval jusqu'en bord de parcelle où ils seront repris par un tracteur forestier (débardeur) pour être amenés sur une place de dépôt (appelée aussi chargeoir).

L'INTÉRÊT DE CETTE MÉTHODE MIXTE RÉSIDE EN PLUSIEURS POINTS :

- Minimiser la circulation du tracteur à l'intérieur de la parcelle afin de préserver les semis mais aussi d'éviter la dégradation du sol et d'épargner la flore présente
- Maîtriser les contraintes paysagères en évitant la création de nombreux couloirs (cloisonnements d'exploitation); cet aspect était important sur cette coupe située en bordure de la route d'accès à l'abbaye, lieu de passage important.
- Diminuer l'impact carbone des chantiers forestiers ;
- Asseoir la rentabilité de l'opération en conjuguant débusquage au cheval et débardage au tracteur (débardage combiné).

A l'automne 2020, les techniciens de l'Office national des forêts (ONF) ont marqué 300 m³ de pins dans les parcelles 1 et 2 de la forêt domaniale de Boscodon, avec l'objectif de favoriser la régénération naturelle de ce peuplement.



Ce chantier, réalisé du 11 au 18 Janvier 2021, s'inscrit dans le plan d'action Forêt d'Exception® qui vise à tester des méthodes alternatives à l'exploitation classique des coupes.

ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE CIT'ERGIE

GOLD
Cit'ergie
European Energy Award

Lors de sa dernière séance en date du 27 mai, le conseil municipal de Crots s'est engagé dans la démarche Cit'ergie. Cit'ergie est la déclinaison française du dispositif European Energy Award (eea), qui compte à ce jour plus de 1400 collectivités participantes.

Cit'ergie est à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique climat-air-énergie de la collectivité.

CET OUTIL COMPREND :

- la formalisation de la politique climat-air-énergie de la collectivité dans un référentiel normalisé au niveau européen,
- une labellisation du niveau de performance de la collectivité, assurée par un auditeur extérieur. La performance mesurée porte sur les moyens que se donne la collectivité pour atteindre des objectifs énergie-climat : stratégie délibérée, pilotage technique et politique, moyens financiers alloués aux différents domaines, résultats obtenus, etc.

AVEC LE LABEL CIT'ERGIE, LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITÉS SONT ÉVALUÉES SUR LA BASE DE LEURS COMPÉTENCES PROPRES DANS 6 DOMAINES IMPACTANT LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, LES ÉMISSIONS DE CO2 ASSOCIÉES ET LA QUALITÉ DE L'AIR :

- la planification territoriale,
- le patrimoine de la collectivité,
- l'approvisionnement énergie, eau et assainissement,
- la mobilité,
- l'organisation interne,
- la coopération et la communication.

Ainsi, l'obtention du label est le signe tangible des efforts fournis par la collectivité par rapport à ses réels potentiels d'actions. Il distingue la collectivité pour la qualité et le suivi de la mise en œuvre de son programme d'actions ambitieux et pour la durabilité du processus de management de l'énergie qu'elle a mis en place à l'échelle de son territoire.

AVEC CIT'ERGIE, LA COLLECTIVITÉ VA :

- évaluer la performance du management de sa politique climat-air-énergie,
- se fixer des objectifs de progrès,
- mettre en place des actions d'amélioration ambitieuses,
- mesurer les progrès accomplis, et
- valoriser les actions déjà entreprises.

EN ADOPTANT LA DÉMARCHE, LA COMMUNE S'ENGAGE À :

- élaborer un plan d'actions climat-air-énergie, le mettre en œuvre et l'évaluer annuellement,
- se faire accompagner dans le processus par un conseiller accrédité Cit'ergie,
- constituer un comité de pilotage chargé de faire les choix stratégiques (vision, principes directeurs) et de préparer les décisions politiques,
- établir un groupe projet pluridisciplinaire et transversal.



Le coût prévisionnel sur 4 ans de la prestation d'un conseiller Cit'ergie est évalué à 35 000 € HT, dont 70% subventionnés par l'Ademe.

Crots est l'une des plus petites communes à s'engager dans ce dispositif.

MÉDIATHÈQUE

Ces derniers mois ne furent pas seulement le théâtre d'une vingtaine de coups de cœur partagés au sein de notre Médiathèque lors des Pauses littéraires animées par Florence Pons ou de la très belle exposition Sauvons les abeilles qui prit place entre nos murs du 5 février au 9 avril 2021.

En effet, notre Médiathèque a proposé un panel d'activités tant pour les petits et les grands : le féérique conte musical de Zina et Zita (avec l'association He' le ale' a, la DRAC et la BDP), la découverte du monde des abeilles avec les apiculteurs Mathieu Picavet et Cédric Michelin, le thème du handicap magnifiquement abordé avec Alice Simonard (autrice jeunesse), le Raconte-tapis et ses assistantes maternelles. C'est sans compter aussi sur les magnifiques créations des enfants, de nos bénévoles et habitants : arbre géant, jeu de morpion en bois, Kamishibai et décorations de Pâques.

Pour les prochains mois à venir, la Médiathèque vous convie à l'atelier **Internet & moi**, qui vous donnera tous les outils et toutes les clefs nécessaires à la compréhension de ce vaste monde où transitent vos données personnelles le **samedi 3 juillet 2021** à 9h30, la chaleureuse et mensuelle **Pause littéraire** se tiendra dans la matinée du **jeudi 8 juillet 2021**.

EN ATTENDANT LA SUITE DU PROGRAMME, VOUS ÊTES LES BIENVENUS DU LUNDI AU SAMEDI !



MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE

Le musée Embrunais de la Charcuterie est heureux de vous accueillir cet été en juillet-août de 15h à 18h du lundi au samedi.

Vous pourrez découvrir le savoir-faire charcutier typique des Hautes Alpes, grâce à un parcours interactif.

Différentes pièces avec un thème dans chacune d'elles, ainsi que de nombreuses images d'archives et de témoignages authentiques.

Vous pourrez voir les vieux outils utilisés par les charcutiers d'antan, et apprendre des recettes typiques.

Vous pouvez également vous rendre dans notre boutique et y trouver notamment des saucissons et des terrines du terroir ainsi que bien d'autres choses.

Entrées : 5€ adultes / Gratuit -16 ans
2€ groupe dès 10 personnes / 3€ groupe + dégustation

NOUS PROPOSONS

AUSSI UNE ACTIVITÉ CULINAIRE :

Les raviolis Académie pour apprendre à fabriquer des raviolis. Une activité pour tous dès 6 ans.

- En juillet les lundis 19 et 26 et les jeudis 8, 15, 22 et 29,

- En août les lundis 2 et 9 et les jeudis 5, 12, 19 et 26.

De 10h à 12h.

Tarif : 6€/personnes

Inscription obligatoire au 04 92 52 27 52 ou 04 92 43 13 05.

Nous vous accueillerons avec plaisir dans le respect des normes sanitaires.



ZOOM SUR LE TRI SÉLECTIF

Depuis des années, nous avons pris l'habitude de trier nos déchets mais les règles ont évolué et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver entre la poubelle jaune, la verte, celle des ordures ménagères etc...

Dans cet article nous vous proposons de faire le point et de vous donner des astuces pour agir pour notre planète !

Gardons en tête que le tri sélectif permet de valoriser des matières que l'on peut réutiliser. C'est un moyen de préserver les ressources naturelles et de limiter la pollution. Il implique la responsabilité de chaque citoyen dans sa conduite environnementale !

BIEN TRIER, CE N'EST PAS SI SIMPLE MAIS NOUS VOUS PROPOSONS UNE APPLICATION QUI PEUT VOUS AIDER : LE GUIDE DU TRI.



Pour l'utiliser c'est simple, remplissez le nom de votre objet ou sa marque, la ville dans laquelle vous souhaitez trier (des fois il existe quelques variations d'une commune à l'autre...et oui pensez au tri aussi pendant vos vacances !) et l'application vous indique très simplement dans quelle poubelle jeter chaque composant de votre emballage (opercule, bouchon, bouteille etc...), vous y trouverez également quelques petites astuces ou informations pour devenir incollable sur le tri.



QUELQUES BONNES PRATIQUES DU TRI SÉLECTIF FACILES À METTRE EN PLACE :

- Vider les bouteilles en plastique de son contenu avant de les jeter
- Ne pas imbriquer une canette en alu ou une bouteille dans une boîte en carton
- Ne pas compacter plusieurs emballages en carton/papier ce qui empêcherait de les désolidariser.

Si vous avez un doute, ne jetez pas votre déchet dans le bac de tri. Jetez-le dans le sac d'ordures ménagères.

POUR ALLER PLUS LOIN : AVANT D'ACHETER, PENSEZ À L'IMPACT PRODUIT SUR L'ENVIRONNEMENT !

Des solutions existent déjà : achat en vrac, repair café (littéralement café de réparation, mis en place ponctuellement à la ressourcerie de Pralong afin de réparer vos objets avec l'aide d'une tiers personne), revente et réemploi, vente directe, circuit-court...

Des grandes surfaces vous proposent de reprendre directement vos emballages, piles, ampoules, cartouche d'encre, petit appareil électronique et électrique. Des commerces locaux et autres petits commerces acceptent déjà vos bocaux. Pour vos déchets verts, pensez à faire votre propre compost.



RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS ET À LA CANICULE



L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

Lorsque vous promenez vos chiens, pensez, avant de partir, à prendre un sac plastique pour ramasser leurs déjections. Personne n'aime marcher dans le cadeau de votre chien, aussi mignon soit-il (le chien bien sûr).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



RAPPEL CONCERNANT LES ENCOMBRANTS

La commune met à disposition des administrés un service de ramassage des encombrants, tous les 1^{er} mardis des mois d'avril à octobre inclus, sur inscription auprès de la mairie : **04 92 43 13 05**.

Le ramassage est limité à 2 objets de la maison par foyer. Tout vous est expliqué sur notre site internet : www.crots.fr (guide pratique / service au public / encombrants).

LA TRAVERSÉE DES ANGES

La commune de Crots est bien connue pour son territoire d'exception, sa richesse historique et sa biodiversité.



Si ce territoire n'est pas forcément identifié pour son activité de ski de randonnée avec peu d'itinéraires « grand public », il a attiré l'attention de spécialistes de pentes raides à ski. Dans le cadre d'un projet d'ouverture de 10 voies de ski extrême « Les dix inconnues » en France, en Suisse et en Italie, Paul Bonhomme a choisi d'ouvrir « La traversée des Anges » dans la face Ouest du Pouzenc qui domine notre commune du haut de ses 2898 mètres d'altitude. C'est après avoir analysé et trouvé les conditions optimales qu'il s'est lancé dans cette pente de 50 à 55° et sur 600 mètres de descente le 4 mai dernier.

C'est après avoir analysé et trouvé les conditions optimales qu'il s'est lancé dans cette pente de 50 à 55° et sur 600 mètres de descente le 4 mai dernier. Une réussite pour ce skieur de l'extrême qui vient de boucler son projet en Suisse. Nous ne passerons plus devant cette paroi sans une pensée pour cet exploit qui fait de notre commune une incroyable terre d'aventure.

CONCOURS DE SCULPTURE DE VALLOIRE

Pour ses 38 ans, le concours de sculpture sur neige de Valloire a été maintenu malgré les restrictions sanitaires liées au COVID. Une quinzaine d'équipes d'artistes se sont affrontées.



Sil les sculpteurs étrangers n'ont pu rejoindre la station savoyarde, les artistes tricolores étaient bien au rendez-vous. Parmi eux, Philippe Minier, accompagné de Céline Soula et Cédric Rouz, ont représenté les couleurs de la commune de Crots. De jeudi 21 à dimanche 24 janvier, ils ont travaillé d'arrache-pied pour sculpter la neige. Des œuvres éphémères mais gigantesques !

LA STATION SE VANTE D'ÊTRE LA « CAPITALE MONDIALE DE LA SCULPTURE ÉPHÉMÈRE ».



CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 10 FÉVIER 2021

- › Marchés de travaux pour la rénovation de la Maison Serres
- › Maîtrise d'œuvre de la Grange Joubert - Plan de financement
- › Inscription d'une coupe supplémentaire non réglée à l'état d'assiette 2022
- › Assiette des coupes de bois
- › Dissolution du budget annexe du lotissement
- › Médiathèque : demande de subvention DRAC - remplace la délibération n°81/2020
- › Suppr. d'un adjoint technique et création d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe à plein temps
- › Suppr. d'un adjoint technique territorial à 20h et création adjoint technique territorial à 28h30
- › Mise à jour du tableau des effectifs
- › Création d'un tarif de péage pour la route de la Melzeratte
- › Renouvellement des arbres morts ou malades au camping municipal - plan de financement

CONSEIL DU 25 MARS 2021

- › Vote des Comptes de gestion et comptes administratifs (commune, eau, camping, lotissement)
- › Affectation des résultats (commune, eau, camping)
- › Vote des taxes
- › Subventions aux associations
- › Vote des Budgets primitifs 2021 (commune, eau, camping)
- › Création d'un parcours artistique, culturel et patrimonial - Modif. du Plan de financement
- › Equipement numérique rural - plan de financement
- › Régie du camping - Mod. des tarifs en cas de dégradation et ajout d'un tarif de location de case réfrigérée - Modif. des tarifs postaux (produits annexes)
- › Réfection de la route forestière de Clot Joubert - plan de financement
- › Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale - Plan de financement
- › Validation de la numérotation des voies
- › Lotissement les Pignans : Offre d'achat du lot n°1
- › Vente de la parcelle B 905 aux Chauilières à Mme Laurence Belorgey
- › Vente d'une partie en zone rouge de la parcelle B 2744 à M. Karim Chouata
- › Acquisition de la parcelle B664 aux Chabriers auprès de la Safer
- › Achat de la parcelle C 1783 par voie de préemption à Picomtal
- › Adhésion FSL 2021

CONSEIL DU 27 MAI 2021

- › Vote des taxes (Remplace la précédente)
- › Vente de la parcelle cadastrée en section B 902 aux Chauilières à Mme Laurence Belorgey
- › Vente d'une partie de la parcelle C647 au Chemin de la Tour
- › Vente d'une partie en zone rouge de la parcelle B 2744 à M. Karim Chouata
- › Statuts de la CCSP - prise de la compétence mobilité
- › Voirie communale - Plan de financement
- › Adhésion au groupement de commande du CDG05 relatif à l'assurance statutaire
- › Création d'une régie du tourisme
- › Régie du tourisme - modification des tarifs postaux
- › Engagement dans la démarche Cit'ergie
- › Assiette des coupes de bois (augmentation de la surface martelée parcelle 28)

Le détail des délibérations peut être consulté en mairie et sur le site <http://www.crots.fr>

PAROLES DES ÉLUS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Chères Crétorines, Chers Crétorins,

L'année 2020 restera dans les annales comme une année disruptive, bousculant les repères habituels et les habitudes, modifiant les rapports entre personnes et, sans doute, prélude à des lendemains difficiles.

Le Maire nous a informé très régulièrement par son « mot », des implications (santé-économie) nationales et locales liées à la pandémie et nous n'y reviendrons pas ici.

Les élus de la majorité malgré les confinements ont maintenu le cap fixé par le programme sur lequel vous l'avez élu aux dernières municipales, encore si proches et déjà si lointaines.

Comme vous avez pu le constater par votre participation, les activités culturelles et les manifestations festives se sont poursuivies l'année écoulée, chaque fois que les décisions nationales le permettaient. On espère que, en dépit de la conjoncture, la programmation 2021 pourra reprendre son cours habituel !

Les grands chantiers de la commune pour la mandature sont mis en place progressivement, notamment les travaux concernant la rénovation de la maison Serres qui vont être lancés prochainement, les études de la restructuration grange Joubert qui doit impérativement se poursuivre puisqu'elle conditionne le réaménagement de notre ensemble scolaire, et la finalisation de la numérotation et la dénomination des voies de la commune.

Cet état des actions en cours montre que, en dépit du covid et en l'attente de jours meilleurs l'activité communale se poursuit.

L'équipe de la majorité reste mobilisée et attentive aux besoins de la commune et de l'environnement communal ; elle vous présente ses meilleurs vœux pour une bonne nouvelle année et une bonne santé, avec l'espérance d'un covid enfin maîtrisé.

Jean-Pierre GANDOIS, Etienne BERENGUEL, Michèle TETENOIRE, François LAGIER, Chantal MONINO, Jean-Daniel GUIEU, Christine MICHEL, Marie LAGIER, Laetitia HAUWELLE, Ghislaine GARCIA, Lionel RAIMBAULT, Philippe MINIER

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers concitoyens,

Nous voyons enfin se terminer cette année 2020 qui aura été marquée par cette crise sanitaire doublée d'une crise économique. Les deux confinements, les annonces et contre-annonces du gouvernement, la fermeture des magasins et des remontées mécaniques ont fait du mal à nos entreprises et aussi à l'ensemble de la population de notre territoire. Beaucoup d'entre vous sont peut-être dans la difficulté, financière ou psychologique...

Pour les entreprises, il existe un numéro vert 0 805 65 50 50 afin d'apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse en raison de la crise de la Covid-19. Soyons d'autant plus solidaires avec les artisans et commerçants de l'Embrunais pour qu'ils puissent se relever.

Pour les particuliers, la distanciation physique est devenue une distanciation sociale. Prenons soin les uns et des autres, par téléphone ou par un salut amical quelquefois seulement un geste, quelques mots suffisent à donner du baume au cœur. Pour les difficultés financières liées au logement (loyer, énergie, eau), vous pouvez faire une demande d'aide au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) auprès du Département. Il faut pour cela se rapprocher d'une assistante sociale qui vous accompagnera sous réserve d'un plafond de ressources.

Pour cette année 2021, l'équipe d'opposition vous présente ses meilleurs vœux de santé et d'espérance pour une amélioration voire une disparition de la pandémie. Prenez soin de vous et de vos proches. Nous sommes toujours à votre écoute par mail : c.lesrencontrescitoyennes@gmail.com ou sur la page facebook : ensemble écrivons le futur de Crots.

Vos élus : Carole Chauvet, René Michel et Nancy Pernin-Jaume.



CROTS ET SES FESTIVITÉS LES TEMPS FORTS

MARCHÉ ESTIVAL

À l'entrée du village (en venant de Savines).
Tous les dimanches matin du 4 juillet au 29 août.

6^{ÈME} FÊTE DE LA PLAGE

24 et 25 juillet 2021
Plage de Chanterenne.
Démonstration de danse, démonstration équestre,
feu d'artifices, concerts, restauration sur place.
› Entrée libre

14^{ÈME} ÉDITION DES MÉDIÉVALES

7 et 8 août 2021
Centre village
Samedi et dimanche : toute la journée fête
médiévale (spectacle de rue, musique médiévale,
marché médiéval, cracheurs de feu...)
Samedi et Dimanche soir : spectacle de feu
Dimanche soir : feu d'artifices
› Entrée libre

8^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DES ARTS

Du 2 au 5 septembre 2021
Salle multi-activités de l'Espace Morgon
Exposition d'artistes peintres et sculpteurs.
› Entrée libre

MAIS AUSSI

Concerts, expositions Espace Morgon et
Médiathèque, ateliers créatifs, Musée Embrunais
de la Charcuterie.



Plus d'infos : www.crots.fr - 04 92 43 13 05

 www.facebook.com/crots.hautsalpes/

